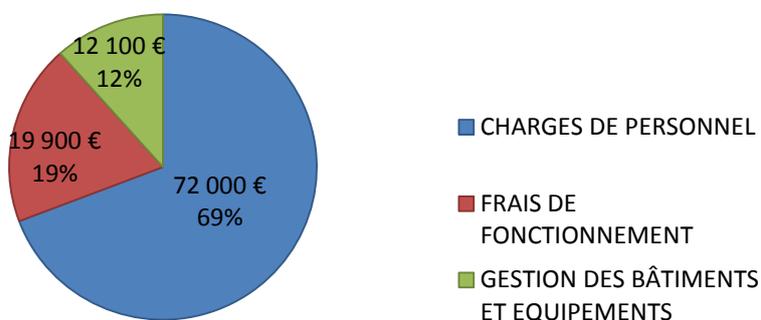


En 2014, pour assurer sa pastorale, la Paroisse de Plaisir a dépensé 104.000€, dont près de 70% en salaires et charges pour rémunérer les prêtres, la secrétaire paroissiale, l'animatrice pastorale en charge de la catéchèse, ainsi que la femme de ménage.

Les frais de fonctionnement sont en augmentation de 10% par rapport à 2013, mais cette hausse a été compensée par des refacturations additionnelles. Les dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien du presbytère, de la salle paroissiale et de l'église se sont élevées à 12.100€.

Il n'y a pas eu en 2014 de dépenses d'investissements prises en charge par le Diocèse.

DEPENSES : 104000 €



Les quêtes et les dons (obsèques, mariages, baptêmes, offrandes diverses,..), ont rapportés 69.100€, en progression de près de 40% par rapport à 2013. Il est vrai qu'une chute de ces recettes avait été constatée pendant la fermeture de notre église.

Les autres recettes, compte tenu des refacturations de charges évoquées plus haut, sont elles aussi en très forte progression sur 2013.

En rapportant 56.600€ en 2014, le Denier a donc permis de couvrir la totalité de nos dépenses, et de dégager un excédent de 38.400€, que le Diocèse pourra reverser à des paroisses en difficultés financières, comme il l'avait fait pour Plaisir, il n'y a pas si longtemps.

RECETTES : 142400 €

